

# TIR POPULAIRE DU 20<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE

## DU STAND DU MOURTY À PRAZ-JEAN

17 & 18 septembre 2010

300 m.

### DISPOSITIONS GENERALES ET RÈGLEMENT

<b>ORGANISATION</b>	Les sociétés de tir : le Grütli Hérémente, l'Intrépide St-Martin et le Grütli Vex
<b>BUT DE CE TIR</b>	Ce concours a pour but de: - marquer humblement le 20 <sup>e</sup> Anniversaire du stand du Mourty, - permettre à tous de découvrir le tir et le stand du Mourty, - récompenser des personnes sans qui le Mourty n'existerait pas, - donner une occasion supplémentaire de se rencontrer.
<b>LIEU</b>	Stand intercommunal du Mourty à Praz-Jean
<b>GENRE DE TIR</b>	Tir populaire ouvert à tous
<b>DATES DES TIRS</b>	Vendredi 17 septembre 2010 de 17h30 à 19h30 Samedi 18 septembre 2010 de 13h30 à 17h00
<b>CATEGORIES D'AGE</b>	JJ de 1994 à 2000 JT de 1990 à 1993 Actifs de 1951 à 1989 Vétérans de 1941 à 1950 Seniors-Vétérans de 1940 et antérieurs
<b>POSITION</b>	Arme libre : à genou ou debout Carabine standard : couché bras franc Fass 90 et Fass 57 : appui sur bipied réglementaire Mousqueton : couché bras franc Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couchés appuyés avec le mousqueton. Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer couchés bras franc à l'arme libre. Il n'existe pas d'allègement de position pour JJ, J, V et SV, au fusil standard, au Fass 57 et au Fass 90.

<b>MUNITION</b>	Elle est comprise dans le prix de la passe et elle est délivrée sur place.
<b>PASSE 20<sup>ème</sup></b>	La passe 20 <sup>ème</sup> anniversaire est unique (cf règlement ci-après)
<b>FINANCE</b>	Paiement au stand, le jour du tir.
<b>DISTRIBUTION DES PRIX</b>	Le samedi 18 septembre 2010 dès 17h30, lecture du palmarès, remise des prix et partie officielle.
<b>RESTAURATION</b>	Vendredi 17 septembre : cantine ouverte comme d'habitude. Samedi 18 septembre : cantine ouverte dès 13h30, dès 15h00, petite restauration chaude (grillades, saucisses, ...), à 17h00, apéritif offert

## PASSE 20<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE

<b>Arme</b>	Toutes les armes
<b>Champ des points</b>	Cible A10
<b>Genre de tir</b>	5 coups d'essai obligatoires, 6 coups, cpc, 4 coups en série
<b>Finance individuelle</b>	Fr. 10.00 (munition comprise)
<b>Distinction individuelle</b>	Aucune
<b>Répartition individuelle</b>	Aucune
<b>Rachat</b>	Aucun
<b>Catégories</b>	Concours ouvert à tous avec les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fusil standard avec licence</li> <li>- Armes d'ordonnance avec licence</li> <li>- JT et JJ avec licence</li> <li>- Populaire sans licence (fass 90)</li> <li>- J et JJ sans licence (fass 90)</li> </ul>
<b>Classement</b>	Des prix récompenseront les meilleurs résultats de chaque catégorie.  En cas d'égalité, appui par <ul style="list-style-type: none"> <li>- les coups profonds (nombre de 10, de 9, de 8, ...),</li> <li>- puis, le nombre de mouches,</li> <li>- enfin, l'âge (pour les J et JJ, le plus jeune, pour les autres, le plus âgé).</li> </ul>